1er novembre 2005 **05.374**

Question du groupe UDC

Incidences financières des travaux du Grand Conseil?

Est-il envisageable d'imposer que toute proposition, toute motion ou tout rapport destiné au Grand Conseil soit toujours accompagné de ses incidences financières précises et chiffrées, impliquant la responsabilité de ses auteurs? Sans ces indications, un rapport ou une motion ne pourrait pas passer en discussion parlementaire.

Signataires: B. Courvoisier, M.-A. Bugnon, H.B. Chantraine, N. Gsteiger, J.-L. Gyger, P. Hainard, D. Haldimann, J.-Ch. Legrix, M. Schafroth, P.-A. Storrer, R. Tschanz, B. Wenger, W. Willener, M. Pugin, N. Auclair et K.-F. Marti.